



Le Palais de justice a été construit à l'emplacement de l'hôtel de Bretagne, rue Nationale.  
Carte postale (Région Ile-de-France, fonds CREDOP).

IVR11\_20157800077X

Auteur de l'illustration (reproduction) : CREDOP

Date de prise de vue : 2015

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) CREDOP

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)